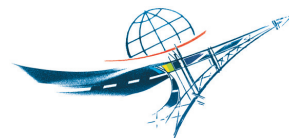


# PARIS 2007

## La réussite d'un collectif engagé



Dès le premier jour du congrès mondial de la route Paris 2007, et au cours des semaines qui ont suivi, ça a été un réel bonheur d'entendre les appréciations très largement favorables de toutes les personnes concernées. Alors, vraiment tout ce que nous avons fait, les uns et les autres, depuis 2003, n'a pas été inutile ?

Il semble bien que non. L'abondance des contacts chez tel ingénieur ou telle société routière, le succès de la journée ouverte, l'image qu'ont peu à peu dessinée les médias, la qualité des communications et des visites (stupidement négligées par une moitié environ des inscrits qui n'ont pas jugé bon de prévenir

qu'ils ne viendraient pas) : tout témoigne d'une véritable réussite - qui ne fait pas oublier diverses déceptions ou erreurs, mais garantit que le bilan est indéniablement très positif - et il me revient, au nom du COF, de joindre mes remerciements à ceux que vous, lecteurs, avez lus ou entendus en diverses occasions, et ce ne sont pas des remerciements de simple courtoisie.

Oui, merci à tous les acteurs de la route et des transports, notamment ceux qu'on voit le moins (je me permets de citer les organisateurs et nos quatre prestataires, tous présents, soudés, discrets, professionnels, responsables) et un merci particulier à la ville de Paris et au groupe SOLEDAD qui ont d'emblée donné un ton de profondeur humaine, de vivacité heureuse et attentive, à la cérémonie d'accueil comme, au-delà, à l'ensemble du congrès.

### Les défis de la communauté routière française post « Paris 2007 »

Ainsi, mission accomplie, le COF a prononcé sa propre disparition lors d'une ultime rencontre le 16 novembre 2007. Cependant, tous les acteurs qu'il avait fédérés restent, chacun avec ses objectifs et sa vie, composante d'une communauté routière que je souhaite toujours soudée, demain encore plus qu'hier, toujours inventive et souple. Qu'elle évolue. Qu'elle rajeunisse, modifie régulièrement et élargue, le cas échéant, ses structures diverses et nombreuses.

Qu'elle soit encore plus ouverte aux jeunes, plus active auprès des médias, plus présente en Europe et dans les diverses parties du monde. Qu'elle ait le souci prioritaire du service qu'elle peut rendre - à ses clients, aux populations, à la planète - et qui conditionne son existence.

Un atout majeur de notre communauté routière, c'est qu'elle couvre toute la gamme des objectifs, des métiers, des techniques : elle reste rarement longtemps en retrait dans un domaine, et elle n'est jamais loin de l'excellence - quel que soit le domaine - comme l'illustrent les deux prix de l'AIPCR (les plus importants, à mon avis) décernés par un jury international dont j'ai pu mesurer la compétence et l'impartialité sans complaisance.

### La route demain ?

Qu'en sera-t-il de la route dans 10 ans ou plus ? Nul ne le sait mais je sais que, sous une forme ou une autre, un réseau de liaisons, de chemins, de voies de transport et de déplacement (des personnes, des biens) sera indispensable, partout, adapté aux conditions (humaines, économiques, environnementales) que déterminera l'incontournable impératif du développement durable. Ce réseau, constitué majoritairement de « routes ordinaires », à la fois simples et intelligentes, beaucoup plus accueillant aux modes doux, aux usagers vulnérables et aux échanges locaux, est largement à construire à l'échelle mondiale - à l'image de l'immense programme « All Weather Roads » de l'Inde - ou à maintenir et moderniser sans cesse (d'une façon dont nous n'avons qu'une idée bien approximative en 2007) dans les pays comme la France - où ce réseau existe déjà pour l'essentiel : des mots tels qu'exploitation, chaussées, sols, eau, retraitement, nuisances, tarification... (et tous ceux qui vous viennent à l'esprit) vont encore exprimer longtemps, selon des contenus qui évolueront - et avec d'autres mots qui s'ajouteront peu à peu - les dimensions des métiers de la route, dont l'avenir sera vivant et foisonnement.

### Bonne route à la communauté routière française

Bonne route, en effet, à notre communauté.

Je pense en particulier au CF-AIPCR sur qui repose une responsabilité majeure et qui est bien, de plus en plus, la maison de tous et de chacun ainsi qu'aux diverses instances plus spécialisées par métiers ou par domaines.

Qu'elle utilise abondamment les matériaux produits ou réunis par Paris 2007. Qu'elle soit toujours plus présente et unie à l'international, par l'effort et l'engagement de tous, État et collectivités locales inclus, par la qualité du service qu'elle saura apporter dans les contrées et les conditions les plus variées.

Pour cela, qu'elle soit notamment présente, influente - et sache se faire discrète lorsqu'il le faut - au sein de l'AIPCR, outil de coopération qui en sera d'autant plus pertinent et qui, mérite cet effort.



# Bulletin d'adhésion au Comité français de l'AIPCR

à retourner au secrétariat du CF-AIPCR

Laboratoire central des ponts et chaussées • 58, boulevard Lefebvre 75732 Paris cedex 15 - France

Nom : ..... Prénom : .....

Société : .....

Service : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

Courriel : .....

## Montant adhésion 2008 :

Membre collectif public ou privé : 880 Euros

Membre individuel public ou privé : 54 Euros

## Mode de règlement :

• par virement direct au compte du « Comité français de l'AIPCR » ouvert auprès  
du Crédit Lyonnais, Agence Puteaux-la Défense - n° 30002 / 00775 / 0000006958U / 45

• par chèque postal ou bancaire, libellé au nom du « Comité français de l'AIPCR »

Date : ..... Signature :

## L'adhésion au CF-AIPCR vaut adhésion à l'AIPCR et donne droit à :

- L'accès aux manifestations 2008 organisées par le CF-AIPCR dont les journées d'études
- Un abonnement gratuit aux 3 numéros annuels de la lettre du CF-AIPCR
- Un abonnement gratuit aux 4 numéros annuels de la revue *Routes/Roads*
- L'acquisition à tarif réduit des rapports techniques de l'AIPCR pour les membres individuels
- Un exemplaire gratuit des rapports techniques de l'AIPCR pour les membres collectifs
- L'ensemble des rapports des comités publiés lors du prochain congrès mondial de la route
- La possibilité de faire connaître les manifestations des membres collectifs sur le site du CF-AIPCR
- L'accès aux sites web du CF-AIPCR et de l'AIPCR

---

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de l'information sur les activités de l'association. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Secrétariat général du Comité français de l'AIPCR.